

SECURITE INCENDIE - CONSIGNES D'EVACUATION CHAMBRE DES SURVEILLANTS

Modalités de nuit

SUITE AU DECLENCHEMENT DES SIRENES DE L'ALARME INCENDIE, LES BATIMENTS DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT ET IMPERATIVEMENT EVACUES.

Un(e) surveillant(e) contacte par téléphone le responsable de permanence en composant le **06.68.34.03.90**

Muni de la liste des élèves **UNIQUEMENT**, le surveillant quitte le dortoir avec les élèves.

Il les accompagne, dans le calme, vers la sortie en suivant le plan d'évacuation affiché dans les couloirs, pour rejoindre l'emplacement situé *au point de rassemblement*  La cour intérieure
Bâtiment A / 11 (Externat)

Le risque le plus fréquent est celui de la bousculade : il est donc impératif d'accompagner les élèves, de ne pas les laisser sortir seuls et faire passer les élèves qui présentent un handicap de motricité en dernier afin d'avoir un flux de circulation normale.

S'assure de la présence de tous les élèves,

NE PAS QUITTE LE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS AUTORISATION.

Pour mémoire :

- **lundi soir :** Mme SEGOVIA
- **mardi soir :** Mme NOUAILLES
- **mercredi soir :** Mme BERGOUGNOUX
- **jeudi soir :** Mme FOLTRAN

N° du téléphone de permanence : 06 68 34 03 90

Modalité de réarmement

- Un(e) surveillant(e) se rend sur la zone indiquée par le report d'alarme.
- Un(e) surveillant(e) effectue le réarmement du détecteur si nécessaire
- Un(e) surveillant(e) se rend à la loge *Bâtiment A / 11 (Externat)*, local SSI et réarme la centrale SSI selon la procédure affichée à cet endroit